

# WALLONIA

## RECUEIL DE LITTÉRATURE ORALE

Croyances & Usages traditionnels

FONDÉ PAR

O. COLSON, Jos. DEFRECHEUX & G. WILLAME.

II

1894

LIÈGE

ADMINISTRATION : 88, RUE BONNE-NOUVELLE

RÉDACTION : 184, RUE DE CAMPINE

H. VANLANE





## LE BAPTÊME.

### I.

#### Les « Censes » de baptême.



ES usages et coutumes les plus curieux à étudier sont ceux qui font partie de notre vie de tous les jours. Dans maintes circonstances, nous posons tel ou tel acte, sans nous en demander la raison, sans chercher quelle a pu en être à l'origine la portée. Actuellement, le pourquoi n'est souvent pour nous qu'un sentiment de convenance : tout le monde fait ainsi, et l'on serait critiqué si l'on voulait rompre avec l'usage. Nous imitons ce que nous avons toujours vu faire ; l'éducation de l'enfant est basée en grande partie sur cet esprit d'imitation, et, telle est la force de l'habitude que les innovateurs se rendent souvent odieux. Nous trouvons ridicule qu'on s'envoie des cartes de visite à la nouvelle année. Malgré cela, on continue à le faire d'année en année, par crainte d'offenser des connaissances qui pourraient y tenir.

Il existe, dans cet ordre d'idées, bien des faits curieux. Nous voulons signaler dans cette étude un usage du pays de Charleroi. Le wallonisant ne doit pas seulement s'intéresser à l'homme et à la vie de sa localité : notre pays n'est pas assez grand pour que le Liégeois puisse être indifférent au Hainaut, et la curiosité que peut éprouver le Hennuyer ou le Namurois pour les autres Wallons, ne peut qu'accroître le sentiment de solidarité chez tous.

Il s'agit d'une coutume de baptême, propre, pensons-nous, aux environs de Charleroi.

C'est une habitude universellement répandue que le parrain et la marraine, quelquefois même les amis et parents, apportent des cadeaux au nouveau-né, surtout le jour du baptême.

L'Allemagne connaît la « lettre du parrain » *le Patenbrief*, c'est-à-dire une espèce de compliment traditionnel adressé au petit être. Il s'y ajoute d'ordinaire un cadeau en argent, et l'on cache le tout dans l'oreiller de l'enfant. En Belgique, c'est à la sage-femme seule qu'on donne de l'argent : en Flandre, elle reçoit d'habitude cent sous de chacun des personnages principaux, le parrain et la marraine. A l'enfant on destine, chez la plupart des peuples, des effets, des bijoux ou d'autres objets semblables, tandis que la marraine compte plus spécialement parmi ses devoirs d'acheter des « douceurs » qu'on distribue sous la forme de cornets dorés ou multicolores aux enfants des voisins et connaissances. Pour ces dragées, la Flandre connaît une explication curieuse que je me garderai bien de répéter ici.

Chez nos voisins d'Outre-Rhin, c'est la cigogne qui apporte les petits enfants, ainsi que les bonbons qu'on distribue lors d'un baptême.

Ce cadeau en argent a des formes particulières dans certaines parties de l'Allemagne. Assez souvent on donne une grosse pièce de monnaie, ainsi qu'une petite; en Suisse, le parrain et la marraine donnent à l'enfant un *thaler* et un centime. Ailleurs, dans le Voigtland, le cadeau comprend une pièce en or, une en argent et une en cuivre; ces monnaies se mettent dans la « lettre de parrain », laquelle est fermée au moyen d'un ruban rouge si l'enfant est une fille, d'un ruban vert si c'est un garçon.

Ces cadeaux de baptême sont conservés dans les familles comme une chose sacrée et ne sont remis aux enfants que le jour de leur mariage.

Dans certains endroits le parrain et la marraine se font des cadeaux mutuellement. En Allemagne, celle-ci reçoit quelquefois un bouquet; elle donne au parrain, en revanche, une paire de gants ou quelque autre objet de toilette. Elle y ajoute parfois une branche de romarin; et le parrain riposte en achetant des bonbons qu'on fait circuler à table pendant le diner de baptême.

Les coutumes de baptême du pays de Charleroi sont bien plus curieuses.

Le jour presque exclusivement réservé à la cérémonie religieuse, est le dimanche. Après vêpres, le parrain et la marraine, accompagnés de l'enfant et de la sage-femme, se font conduire en voiture

à l'église. Aussitôt les enfants du voisinage se rassemblent devant la porte de l'église, pour attendre la sortie. Dès que le cortège apparaît, tous commencent à crier : *Volée ! volée !* C'est une invitation adressée au parrain et à la marraine, et ils s'empressent généralement d'y obéir en jetant par les fenêtres de la voiture des poignées de pièces de deux centimes. La voiture s'éloigne au plus vite, laissant les enfants se disputer leur bonne aubaine.

Les moins heureux se mettent à courir derrière la voiture, l'accompagnant des mêmes exclamations jusqu'à la maison.

Là, les cris reprennent de plus belle; on lance de nouvelles pièces, jusqu'à ce qu'enfin la société disparaisse à l'intérieur, ce qui met fin à la distribution.

Il arrive qu'on ne jette pas assez d'argent au goût des enfants : ils manifestent alors leur mécontentement en criant : *al volée ! poche trawée !* Dans ce cas, ils stationnent longtemps devant la porte, en répétant ce cri d'insulte. Lors des baptêmes riches, les petites pièces sont souvent remplacées par de grandes, quelquefois même par des pièces d'argent. Dans ces circonstances, les grandes personnes aussi ne se font pas faute de les ramasser.

Le plus curieux est incontestablement le cadeau que le parrain et la marraine envoient aux amis et connaissances; parfois ils le leur remettent à la première rencontre. On prend une certaine quantité de pièces de deux centimes, appelées vulgairement *censes* en Belgique, qu'on fait percer d'un trou, et on y attache un petit ruban en soie de différentes couleurs, plus spécialement bleue, rouge ou verte. Ces pièces sont appelées *censes de baptême* ou *censes bénies*. Cette dernière appellation indique qu'autrefois on les faisait bénir. En tous cas, on les considère comme un porte-bonheur et beaucoup de gens les conservent religieusement. Dans bien des maisons on pourrait vous montrer une grande quantité de ces *censes*, auxquelles on tient énormément. On ne fait pas, que je sache, de différence entre la couleur d'après le sexe de l'enfant. Quelques personnes cependant destinent les *censes* à ruban rouge aux femmes, celles à ruban bleu aux hommes. Dans la plupart des cas, cette distinction n'est pas observée.

(\*) Il paraît que l'usage en question existe également dans certains villages des environs de Liège, Fléron, Beyne et d'autres. Tout renseignement à ce sujet sera le très bien venu. — A. G.



Souvent, il y a encore un cadeau particulier, que le parrain présente à la marraine. Il s'agit d'une pièce en cuivre de dix centimes, qu'on fait percer de cinq trous près du bord. Dans chaque trou on introduit de petits rubans de même couleur, auquel on attache chaque fois une pièce de deux centimes. Mon exemplaire a des rubans rouges, ce qui semble confirmer l'usage mentionné plus haut de choisir la couleur rouge pour les femmes. La marraine attache le plus grand prix à cette « cense de baptême » spéciale. Celle-ci, il faut encore l'ajouter, n'est pas généralement en usage.

Il est manifeste que c'est la croyance à la monnaie trouée qui est la base de l'usage.

On sait que la monnaie trouée est considérée comme un porte-bonheur, du moins en Belgique et en France. Nos bonnes femmes portent fréquemment sur elles une pièce pareille. « Depuis la nouvelle année », me disait l'autre jour une femme du peuple, j'ai une *cense* trouée dans mon porte-monnaie, et mes finances se sont considérablement améliorées ».

Le trou dans la pièce de monnaie et le pouvoir qui lui est attribué, prouvent suffisamment que cet objet doit être considéré comme une amulette : *la pièce percée fut autrefois pendue au cou.*<sup>3</sup> Les hagiographes nous en fournissent la preuve incontestable, notamment dans la vie de Sainte-Geneviève, qui portait ainsi une pièce de monnaie, pour répondre à un désir exprimé par Saint-Germain. La pièce en question portait le signe de la croix, ce qui était souvent le cas pour les monnaies gauloises du IV<sup>e</sup> et du V<sup>e</sup> siècle.

Cette croix, très fréquente par conséquent en Occident, a laissé des traces dans le jeu populaire de *pile ou face*. Ce jeu s'appelait autrefois en français : *croix ou pile*, nom qu'il porte encore en

(<sup>1</sup>) [La croyance que les « cennes » trouées sont des amulettes, et l'usage de les garder dans les portemonnaie existent également à Liège. Mais la « cenne » n'a de réelle importance que si elle a été reçue on ne sait d'où ni quand — et surtout si elle a été trouvée. La « cenne » trouée qu'on trouve sur le chemin est un porte-bonheur infailible : elle ne sera jamais seule dans la bourse et, comme on dit « elle fera des jeunes », c'est-à-dire qu'elle assurera la chance au point de vue financier. — O. C.]

(<sup>2</sup>) [Une personne âgée de ma famille, qui fut femme de chambre d'une dame anglaise établie à Liège, se rappelle qu'il y a environ trente ans, la dame s'étant accouchée, voulut faire attacher au cou de l'enfant un ruban qui portait, en forme de scapulaire, une pièce d'or trouée. Mais, comme ce n'était pas l'usage ici, elle préféra ne pas se singulariser et fit donner aux pauvres la pièce d'or en question avec un certain nombre d'autres. — O. C.]

anglais moderne : *cross or pile*; le Limbourg belge a également, dans la désignation de ce jeu (*mont of kruis*), conservé le souvenir de l'ancienne croix.

Le caractère sacré attribué à la pièce de monnaie trouée semble donc rentrer dans le culte de la croix. C'est ainsi qu'a pu naître la croyance d'Esneux que me signale M. Colson : les sorcières, dit-on, n'accepteraient pas les *censes trawêyes*.

M. Gaidoz a fait remarquer que la croix sur les monnaies — laquelle se présente en Europe très tard, paraît-il, même jusqu'à la Révolution française, — n'est pas la croix latine, l'instrument de torture du Christ, mais la croix équilatérale, appelée la croix grecque depuis le christianisme. M. Gaidoz veut y voir un symbole préchrétien du soleil, représenté comme une roue à quatre rayons. Il est certain néanmoins, que c'est la croix qui a été considérée plus tard comme la partie essentielle, et la conception primitive s'est ainsi identifiée avec le culte de la croix chrétienne.

Aug. GITTÉE.

## II.

### Traditions liégeoises.

#### 1. Avant le baptême.

Pendant tout le temps qui s'écoule entre la naissance de l'enfant et l'instant de son baptême, on ne doit pas laisser le poupon seul, car, en cet état, il est à la merci des « mauvaises gens » qui pourraient lui jeter des sorts. Comme la mère peut s'endormir malgré elle, il faut toujours, dans la chambre, une personne qui veille.

Pour la même raison, on ne laisse pas les gens suspects s'approcher du berceau, ou même entrer dans la maison ; certaines matrones se contentent de défendre à tout venant de baiser le nouveau-né.

Le peuple croit que le nom d'une personne suffit à certaines sorcières pour lancer un sortilège. Aussi répugne-t-on généralement à faire connaître le prénom de l'enfant, avant que le baptême ne l'ait sanctifié.

(<sup>3</sup>) Gamoz, Le dieu gaulois du Soleil et le symbolisme de la roue. Paris, 1886, p. 60.

## 2. *Le parrain et la marraine.*

Pour le premier enfant d'une famille, les rôles de parrain et de marraine sont ordinairement dévolus, surtout s'il s'agit d'un garçon, au grand-père paternel et à la grand-mère de l'autre branche; l'inverse a lieu pour le second enfant.

Pour les autres, il n'est pas de privilège : le parrain et la marraine sont choisis par les parents, quelque temps avant la naissance. On se laisse ordinairement guider dans le choix par cette croyance que le pupille héritera du caractère moral de son parrain.

Lorsque les parents ont jeté leur dévolu, ils vont faire des ouvertures, et il est très rare qu'on essuie un refus, car le peuple affirme : *On n'deut mâie refuser batemme*. Toutefois, une femme enceinte doit se récuser, car son marrainage porterait assurément malheur soit à son pupille, soit à l'enfant qu'elle attend. Si la marraine se trouve dans une période spéciale le jour choisi pour le baptême, elle croira prudent de retarder la cérémonie ou de se faire remplacer.

On voit souvent de jeunes mariés sans enfants rechercher l'occasion de *lèver* ensemble un nouveau-né quelconque, croyant par là s'assurer une progéniture prochaine <sup>1</sup>.

Deux fiancés aiment également à être appelés ensemble à *lèver 'n' èfant*, comme on dit. Ils considèrent comme un bon signe pour leurs amours, le fait de voir la cérémonie se passer sans accroc. Mais, dit Hock (*Croy. et rem.*<sup>3</sup>, 241), si à l'église une troisième main ne sépare pas leurs mains unies tenant la chandelle sur l'enfant, ils ne se marieront pas ensemble.

La mort du filleul est de mauvais augure pour le parrain; et pour la marraine, celle de la filleule.

## 3. *Les prénoms.*

Il est d'usage de donner à chaque enfant plusieurs prénoms. Dans la série, on comprend d'ordinaire ceux du père, de la marraine et du parrain <sup>2</sup>. Le prénom principal, celui qui figure en tête de la série,

(<sup>1</sup>) La même croyance, relative au parrainage paroissial de la confirmation, nous a été signalée pour le village de Beaufays (Louvoigné), par M. Édouard Monseur.

(<sup>2</sup>) À titre d'exemple, nous signalerons le singulier cas de M. Zéphir H. bourgmestre d'un village près d'Andenne qui a voulu pour ses enfants tous prénoms commençant par la dernière lettre de l'alphabet. En 10 ans de mariage, il a réalisé la série : Zéphir, Zénon, Zéphyrin, Zénohe, Zénohie et Zélie.

est déterminé par la marraine pour une fille, par le parrain pour un garçon. Inutile d'ajouter que ces règles générales souffrent des exceptions de plus en plus fréquentes.

On croit qu'il est mauvais de donner à un enfant le même prénom principal que portait l'un de ses proches parents morts. Beaucoup de gens aiment cependant d'introduire dans la série le prénom d'un frère ou d'une sœur décédée <sup>1</sup>.

## 4. *Pendant la cérémonie.*

Aux environs de Liège, les prêtres baptisent tous les jours indistinctement; dans les villages, on choisit plutôt l'après-midi, entre cinq et six heures, et il est très rare que l'on aille en voiture : les bons bourgeois eux-mêmes font le voyage à pied.

Lorsque l'enfant est né "entre les deux messes", quotidiennes, on cherche l'occasion de le baptiser également "entre les deux messes"; car, si l'on y arrive, il sera heureux dans le monde, il pourra conjurer le démon et jeter la baguette.

Les assistants au baptême sont l'accoucheuse, portant l'enfant qu'elle a vu naître, le père et les parrains. Aucun étranger n'est admis.

À l'aller, l'enfant précède les assistants; au retour, il doit les suivre. On le recouvre d'un "drap de baptême", ordinairement très beau, qui est offert par la marraine et qui peut servir plusieurs fois.

Lorsqu'on est entré dans l'église, il est mauvais de converser entre soi et de dire les moindres paroles inutiles.

L'enfant qui ne pleure pas du tout pendant la cérémonie religieuse ne vivra pas longtemps; s'il vagit, on dit qu'il saura vite parler. S'il pleure un peu, on croit qu'il sera bavard; s'il pleure longtemps, si l'on parvient difficilement à le calmer, il aura un vilain caractère.

Quand on lui met le sel sur la langue, s'il ne pleure pas, c'est un signe qu'il sera facile à élever, bon et affable envers tout le monde. S'il se remue, il sera intelligent. S'il ferme la bouche et semble

(<sup>1</sup>) Ma marraine était une brave vieille grand'tante qui se nommait Ondon « Ode ». Fort ennuyée de ne pouvoir introduire son prénom dans les miens, elle proposa d'y rappeler le souvenir d'une nièce qu'elle avait beaucoup aimée et qui s'appelait Marie-Josèphe. On lui concéda le Joseph; mais il est probable qu'après coup, cette concession ne lui sembla pas suffisante, car, dans ses dernières années, elle me demandait fort souvent de lui répéter mes prénoms, pour avoir l'occasion de rectifier le « Jean-Henri-Joseph » en « Jean-Henri-Marie-Josèphe »...



savourer, il entrera dans le clergé. S'il se débat avec quelque violence et semble s'opposer à recevoir le sel et l'eau, il sera indomptable et causera à ses parents des chagrins de toute sorte.

### 5. Après le baptême.

Sitôt que les enfants du village voient passer « un baptême », ils s'appellent joyeusement : *Haïe, on pârâin! Abèie, chal on batemme!* Ils suivent le cortège, se réunissent sur la place et attendent patiemment sa sortie.

Le parrain sait ce qu'on lui réserve. Aussi a-t-il eu soin de faire, quelque temps avant la naissance de son futur pupille, le tour des boutiques et des cabarets, demandant qu'on lui garde pour ce jour-là les censes et les d'méyè-censes « les cennes et les demi-cennes », comme on dit dans notre faux-français.

Dès sa sortie de l'église, le cortège est assailli par les bambins et bambines qui le suivent aussi longtemps qu'ils le peuvent en criant : *D'nez-m' mi patâr, pârâin! Nez-m' mi patâr!*

C'est le parrain seul qui jette la monnaie; rarement la marraine intervient, du moins pour jeter — et encore moins le père, sauf chez les opulents.

Quand on ne jette pas ou pas assez, les enfants crient : *Pèlé cou! Pèlé pârâin! Pèléye marènnè!* associant dans un même cri celle qui ne devait pas donner et celui qui n'a pas voulu le faire.

Les gens du cortège s'empressent d'entrer dans les cabarets, soi-disant pour échapper à cette poursuite; le parrain boit un verre ou deux à chaque enseigne, et fait servir « aux femmes » *ine pitite gotte di doûx.*

Dès l'arrivée à la maison, on va directement dans la chambre de la mère, à qui la marraine remet solennellement l'enfant en disant :

Vous m'avez confié un païen  
Je vous rends un chrétien.

Les hommes ajoutent des compliments plus ou moins bien tournés. Après quoi, l'on s'en vient déguster la tasse de café et *li dorèye* « tarte au riz » qu'une voisine obligeante a bien voulu préparer. C'est un repas tout intime; on y invite parfois des parents et amis, ou bien l'on fait le lendemain « un café » pour eux tous.

O. COLSON.

## COUFI-COUFOU.

CONTE LIÉGEAIS.

*I-n-aveut 'n' feye Coufi-Coufou.*

*Elle esteut si pauve, si pauve, qu'elle dimanère divins on vix trawè tonnai.*

*Ça fait qu' les èfant brèyît tofer après lèie, tot d'hant :*

« Coufi-Coufou  
Souffle è m' cou ! »

*Et elle esteut fwèr mà'hureuse di goula.*

*On djoû qu'i ploève à larasse, passe li Bon Diu moussi comme on pauvre homme.*

— *Hie, di-st-elle, vola on pus mà'hureux qu' mi... Vinez chal è m'tonnaï, i-n-a bin plèce po deux... vos lairez passer l' plaive.*

*Volà l' bon Diu qu'intèure et, tot louquant Coufi-Coufou, i veut qu'elle a l'air tote disolèye.*

— *A què pinsez-ve, Coufi-Coufou?*

— *Dji pinse à bonheûr di cila qu'a 'n' pitite mohinette et on mamé p'tit col'hai po fer crêhe ses djottes et ses ahans.*

— *Vos ârez goula d'main.*

*Li leddimain, quand Coufi-Coufou s' dispierta, elle n'esteut pus è s' vix trawè tonnai.*

*Elle esteut d'vins 'n' belle pitite mohonne avou on col'hai tot mèttoû à pont.*

*Six meus après, li Bon Diu r'passa por là.*

— *Etes-ve amoureuse, Coufi-Coufou?*

Il y avait une fois Coufi-Coufou.

Elle était si pauvre, qu'elle demeurait dans un vieux tonneau troué.

Ça fait que les enfants l'injuriaient toujours en disant :

Coufi-Coufou  
Souffle dans mon c...

Et elle était fort malheureuse de cela.

Un jour qu'il pleuvait à torrents, passe le Bon Dieu travesti en mendiant.

— Ha! dit-elle, voilà un plus malheureux que moi!... Venez ici dans mon tonneau, il y a bien place pour deux... vous laisserez passer la pluie.

Le Bon Dieu entre et, en regardant Coufi-Coufou, il voit qu'elle a l'air toute désolée.

— A quoi pensez-vous, Coufi-Coufou?

— Je pense au bonheur de celui-là qui a une petite maisonnette et un joli petit jardin pour faire croître ses choux et ses menues verdure.

— Vous aurez cela demain.

Le lendemain, quand Coufi-Coufou s'éveilla, elle n'était plus dans son vieux tonneau troué.

Elle était dans une belle petite maison avec un jardin tout préparé.

Six mois après, le Bon Dieu repassa par là.

— Etes-vous heureuse, Coufi-Coufou?

— *Dji sos 'n' gotte mix, binamé moncheu ; mains, i m'âreût fallou 'n' vatche po-z-avu si ancenne et s' lessai, et on p'lit cosset po l'êcrâhi po l'hiviêr.*

— *Vos ârez çoula, Coufi-Coufou.*

*Li leddimain à matin, quand Coufi-Coufou alla è s' col'hai, elle trova à costé di s' mohonne deux bais stâs : onque avou 'n' belle cadjolêye vatche qui brèyêve po qu'on l' moudasse, et l' aute avou on fwêr cosset tot rond d' crâhe.*

*Vès l'cœur di l' hiviêr, li Bon Diu r'passa co.*

— *Et bin, Coufi-Coufou, vos estez avoureuse, sûmint, asteur ?*

— *Ah ! tahiêz-ve, allez, binamé moncheu ! C'è todis bin mâlhureux d'esse pauve, quand on d'vint vîx comme m' !*

*Adon qu' les ritches dè tchestai d'net des grandès fiesses et rôlèt è carotche, i fât qu'on d'meure tote seule è l'cwène di si aiese ou qu'on platch'têye divins les frêh'isses et les nivaies.*

*C'est bin damatche, allez, binamé moncheu, qui v' n'avez nin polou m' fer ritche d'on cōp po mes diêrin-nès an-nêyes !*

— *Vos l'ârez d'main, Coufi-Coufou.*

*Et l'leddiman tot à matin, quand elle si dispierta, elle ètinda avâ l'mohonne on r'mowc-manêche di tos les diâles.*

*Elle louqua âtou d'lêye, et elle veyâ qu'elle esteut d'vîns on lê tot gârni d'dintelles ; li tchambe esteut gârnyê des pus bais meubes et 'n' jône mesquenne tote frisse dimanêve estâmûs à pîd dè lê, âyant l'air dè rattinde inc saqwè.*

— *Je suis un peu mieux, cher monsieur ; mais il m'aurait fallu une vache pour avoir son fumier et son lait, et un petit porcelet pour l'engraisser pour l'hiver.*

— *Vous aurez cela, Coufi-Coufou.*

*Le lendemain matin, quand Coufi-Coufou alla au jardin, elle trouva à côté de sa maison deux belles étables : une avec une belle vache bigarrée qui criait pour qu'on la traie, et l'autre avec un gros porcelet tout rond de graisse.*

*Vers le cœur de l'hiver, le Bon Dieu repassa encore.*

— *Et bien, Coufi-Coufou, vous êtes heureuse, sans doute, maintenant ?*

— *Ah ! taisez-vous, allez, cher monsieur ! c'est bien malheureux d'être pauvre, quand on devient vieux comme moi ! Alors que les riches du château donnent de grandes fêtes et roulent en carrosse, il faut qu'on [moi] demeure toute seule au coin de son âtre ou qu'on patauge dans les « humidités » et les neiges. C'est bien dommage, allez, cher monsieur, que vous n'avez pas pu me rendre riche d'un coup pour mes dernières années !*

— *Vous le serez demain Coufi-Coufou.*

*Et le lendemain de bon matin, quand elle s'éveilla, elle entendit dans la maison un remue-ménage de tous les diables.*

*Elle regarda autour d'elle et elle vit qu'elle était dans un lit tout garni de dentelles ; la chambre était garnie des plus beaux meubles et une jeune servante toute fraîche demeurait immobile au pied du lit, ayant l'air d'attendre quelque chose.*

— *Qui volez-ve don, m'fêye ?*

— *Madame, dji rattinds vos ôrds po v'moussi et qu'mander vosse di-djuner.*

*Coufi-Coufou n'è riv'nêve nin !*

*Quand elle fourit on pau r'mettowe, elle sôrta foû dè lê. Li mesquenne s'ap-prêpa d'lêye, li passa on grand blanc djâgau tot rimpli d'brosdeûres et puis s'mêta à li wâki s'tiesse divant on mureu, si grand, si grand, qu'Coufi-Coufou s'y vèyêve tote èlire.*

*Quand elle fourit bin apontêye, elle ni s'rikohêve pus lèye-minme !*

— *Qu'è-ce qui madame prindret po d'djuner ? di-st-elle l' aute.*

— *Arê-dj' bin 'n' jatte di chôcolât ? d'manda Coufi-Coufou. Dj'a sovint ètindou djâser d'çoula à l'mesquenne dè tchestai. Dji vaureus bin 'nnè sayi 'n' fêye.*

*Li meskenne sêlcha 'n' hiette, et on grand haquin tot coviêrt d'animâtche estant v'nou, elle li dêrit çou qui l'dame dimandêve.*

*On pau après, Coufi-Coufou buva s'jatte di chôcolât, et l'trova qu'ar-rappe bon !*

*Tot l'hiviêr ci n'fourit qui des fiessè è bai palâs qui l'Bon Diu li aveut d'né.*

*Coufi-Coufou 'nn' allêve pus qu'è carotche, et tote èwalpêye di pais d'biesses.*

*So l'corant d'l'osté, li bon Diu r'passa co 'n' fêye po mon Coufi-Coufou, qui s'porminêve è s'bai djardin avou sa-quantès madames.*

— *Que voulez-vous donc, m. fille ?*

— *Madame, j'attends vos ordres pour vous habiller et demander votre déjeuner.*

*Coufi-Coufou n'en revenait pas !*

*Quand elle fut un peu remise, elle sortit du lit. La servante s'approcha d'elle, lui passa une grande robe couverte de broderies, puis se mit à lui arranger la tête devant un miroir si grand, si grand, que Coufi-Coufou s'y voyait toute entière.*

*Quand elle fut bien prête, elle ne se reconnaissait plus elle-même !*

— *Qu'est-ce que madame prendra pour déjeuner ? dit l'autre.*

— *Aurai-je bien une tasse de chocolat, demanda Coufi-Coufou ? J'ai souvent entendu parler de cela par la servante du château. Je voudrais bien en goûter une fois.*

*La servante tira une sonnette, et un grand valet tout couvert de brandebourgs étant venu, elle lui dit ce que la dame demandait.*

*Un peu après, Coufi-Coufou but sa tasse de chocolat qu'elle trouva fort bon.*

*Tout l'hiver, ce ne fut que fêtes dans le beau palais que le Bon Dieu lui avait donné.*

*Coufi-Coufou ne s'en allait plus qu'en carosse, et toute enveloppée de fourrures.*

*Sur le courant de l'été, le Bon Dieu repassa encore par chez Coufi-Coufou, qui se promenait dans son beau jardin avec plusieurs dames.*

(<sup>1</sup>) *Arraper*, atténuation populaire de *arrêdji* « enrager », de même que *arrawer* et *arriper* ou *arriwer*. On dirait donc tout aussi bien : *il è qu'arrawe bon ! il è qu'arripe, qu'arriwe ou qu'arrêdji bon !*



— Et bin, dèrit l'bon Diu, qu'esteut todis moussi à vix pauvre homme, et bin Coufi-Coufou, vos estes awoureuse, sur'mint, ç' còp chal ?

Elle ni responsa nin.

— Hai-là ! n'oiève pus gât'e, Coufi-Coufou ?

Elle si ristoûne tote pètêye :

— Coufi-Coufou ! Coufi-Coufou !... Soffèle à m'cou ! On n'mi lomme pus Coufi-Coufou : on m'lomme Madame La Grandeur !!

Et là d'sus, elle tourna s'cou à bon Diu qui n'li avisève pus assez bin moussi po djâser avou lèye !

— Oho ! dèrit l' Bon Diu... Pusqui v's estes candjêye ainsi... vos 'nnè rirez à vosse trawé tonnai, Coufi-Coufou, vos 'nnè rirez à vosse trawé tonnai !

Li lèddimain, quand Coufi-Coufou s'dispierta... ses domestiques, si bai tchestai, ses bais camatches tot-à-fait ceteut évôie !

Elle si r'trouève à s'vî trawé tonnai tot comme davance.

Li m'ralz di l'affaire, c'è qu'on n'è mâte contint di s'sôrt : pus on a, pus on vout aveûr.

Et l'pus sovint, quand on s'trouve à l'richesse, on roûvêye çou qu'on a stu et les siêrvices qu'on a r'çû d'vins l'timps, po s'mette à l'ticse des sottès idêyes di grandeur qui n'aminèt sovint qu'li ruêenne et li d'honneur.

Et vla l'fève foû.

Cak ! so l' soû :

V'magn'rez l'hâgne, et mi l'oû.

Ma mère tient cette légende d'une vieille parente morte presque centenaire qui la lui racontait lorsqu'elle était enfant.

— Et bien, dit le bon Dieu (qui était encore habillé en vieux pauvre homme), et bien. Coufi-Coufou, vous êtes heureuse, sans doute, cette fois-ci ?

Elle ne répondit pas.

— Hé ! n'entendez-vous plus, Coufi-Coufou ?

Elle se retourne toute furieuse :

— Coufi-Coufou ! Coufi-Coufou !... Souffle dans mon c...; on ne me nomme plus Coufi-Coufou : on me nomme Madame La Grandeur !!

Et sur ce mot, elle tourna le dos au Bon Dieu, qui ne lui semblait plus assez bien habillé pour parler avec elle !

— Ah ! ha ! dit le Bon Dieu... Puisque vous êtes changée ainsi... vous retournerez dans votre tonneau troué, Coufi-Coufou, vous retournerez dans votre tonneau troué !

Le lendemain, quand Coufi-Coufou s'éveilla... ses domestiques, son beau château, ses beaux habits, tout était parti !

Elle se retrouvait dans son vieux tonneau troué, comme auparavant.

La morale de l'histoire, c'est qu'on n'est jamais content de son sort : plus on a, plus on veut avoir.

Et le plus souvent, quand on se trouve dans la richesse, on oublie ce qu'on a été et les services qu'on a reçus autrefois, pour se mettre ent éte de sottès idêyes de grandeur qui n'amènent souvent que la ruine et le déshonneur.

Et voilà la fable finie.

Pan sur le seuil :

Vous mangerez l'écale, et moi, l'œuf.

Joseph LESUISSE.



## LA BIÈRE.

Andante.

Et nous voi- là de plante en ter- re Et nous voi-  
là St-Jean jo- li ter- re Ter- ri, ter- rons Les hou-  
blons Et nous voi-là St-Jean jo-li terre Aux houblons Et nous voi-là St-  
Jean jo- li ter- re.

1.

Et nous voilà de plante en terre  
Et nous voilà St-Jean joli terre  
Terri, terrons  
Les houblons

Et nous voilà St Jean joli terre  
Aux houblons  
Et nous voilà St-Jean joli terre.

2.

Et nous voilà de terre en pousse  
Et nous voilà St Jean joli pousse,  
Poussi, poussons  
Les houblons.

Et nous voilà St-Jean joli pousse  
Aux houblons.  
Et nous voilà St Jean joli pousse.

3.

Et nous voilà de pousse en tige  
Et nous voilà St-Jean joli tige  
Tigi, tigeons, etc.

4.

Et nous voilà de tige en perche  
Et nous voilà St-Jean, etc.

5.

Et nous voilà de perche en branche.

6.

Et nous voilà de branche en feuille.

7.

Et nous voilà de feuille en fleur.



- |  |   |
|--|---|
| <p>8.<br/>Et nous voilà de fleur en cloche.</p> <p>9.<br/>Et nous voilà de cloche en cueille.</p> <p>10.<br/>Et nous voilà de cueille en manne.</p> <p>11.<br/>Et nous voilà de manne en cuve.</p> <p>12.<br/>Et nous voilà de cuve en tonne.</p> <p>13.<br/>Et nous voilà de tonne en perce.</p> <p>14.<br/>Et nous voilà de perce en broc.</p> | <p>15.<br/>Et nous voilà de broc en verre.</p> <p>16.<br/>Et nous voilà de verre en bouche.</p> <p>17.<br/>Et nous voilà de bouche en ventre.</p> <p>18.<br/>Et nous voilà de ventre en p...</p> <p>19.<br/>Et nous voilà de p... en terre.<br/>Et nous voilà St Jean joli terre<br/>Terri, terrons, etc.</p> |
|--|---|

Recueilli à St-Gérard, dans l'Entre-Sambre-et-Meuse.

Air noté par M. Julien GILBART.

Louis LOISEAU.

## THÉÂTRE DES DOIGTS.

Dans les petits jeux qui suivent, on fait parler ou agir les doigts comme s'ils étaient des personnages vivants.

Quelquefois, l'enfant joue seul devant ses petits camarades qui l'écoutent. Le plus souvent, c'est le père ou la mère qui, pour amuser l'enfantelet, lui prend les mains et récitant le dialogue traditionnel, leur fait jouer la petite comédie.

### I

#### L'aubergiste et son client.

On porte la main en avant, les doigts étant réunis en faisceaux, pointes en l'air. Il y a trois personnages : *Fléron*, qui est le majeur ; le *Domestique*, qui est le petit doigt et l'*Aubergiste*, qui est le pouce. Chacun possède une voix spéciale, se lève et frétille à son tour, avec de petits mouvements appropriés aux paroles qu'on dit pour lui.

*Fléron*. — Toc, toc, à la porte!

*Le Maître*, au valet. — Qui est là?

*Le Valet*, à Fléron. — Qui est là?

*Fléron*. — C'est Fléron.

*Le Valet*, au maître. — C'est Fléron, mon maître.

*Le Maître*. — Demandez-lui ce qu'il veut.

*Le Valet*. — Que voulez-vous, Fléron?

*Fléron*. — Je demande à loger.

*Le Valet*. — Il demande à loger, mon maître.

*Le Maître*. — Demandez-lui s'il a des sous.

*Le Valet*. — Avez-vous des sous, Fléron?

*Fléron*. — J'ai cinq sous.

*Le Valet*. — Il a cinq sous, mon maître.

*Le Maître*. — Faites entrer Fléron!

Et l'enfant termine sa petite représentation en disant : « Voici Fléron... Il entre... La porte se referme... La porte est fermée! »

Verviers. — Communiqué à O. C. par Mesdemoiselles COLLIN.

### II

#### La pénitente et le confesseur.

Le petit dialogue suivant est échangé entre les index de l'enfant. Il les place vis-à-vis l'un de l'autre et leur fait exécuter de jolies révérences à chaque parole.

Inutile de dire qu'à la dernière réplique, les deux personnages se donnent une série interminable de baisers :

— Bonjour, frère Jacques.

— Bonjour, sœur Colette.

— Voulez-vous me confesser?

— Dites vos péchés.

— J'ai été au marché.

— Ce n'est pas péché.

— J'ai acheté du fromage.

— Ce n'est pas péché.

— Je l'ai mis entre deux plats.

— Ce n'est pas péché.

— Le chat les a cassés.

— Ce n'est pas péché.

— Il a mangé tout le fromage.

— Ce n'est pas péché.

— Alors j'ai dit....

— Qu'avez-vous dit?

— J'ai dit...

— Qu'avez-vous dit?

— Que l'diable emporte le chat!

— Quel grand péché!

— La pénitence?

— Embrassons-nous.

— Je n'embrasse pas les garçons!

— Je le veux.

— Et bien, puisqu'il le faut, il le faut!

(Ensemble) *Tchij! tchij! tchij!*

Anderlues (Charleroi).

G. WILLAME.